

(12) DEMANDE INTERNATIONALE PUBLIÉE EN VERTU DU TRAITÉ DE COOPÉRATION
EN MATIÈRE DE BREVETS (PCT)

(19) Organisation Mondiale de la Propriété
Intellectuelle
Bureau international



(43) Date de la publication internationale
8 février 2001 (08.02.2001)

PCT

(10) Numéro de publication internationale
WO 01/10078 A1

- (51) Classification internationale des brevets⁷: H04L 9/32 (74) Mandataire: BRUYERE, Pierre; Gemplus, Parc d'activités de Gémenos, Avenue du Pic de Bertagne, F-13881 Gémenos (FR).
- (21) Numéro de la demande internationale: PCT/FR00/02024 (81) États désignés (national): AE, AG, AL, AM, AT, AU, AZ, BA, BB, BG, BR, BY, BZ, CA, CH, CN, CR, CU, CZ, DE, DK, DM, DZ, EE, ES, FI, GB, GD, GE, GH, GM, HR, HU, ID, IL, IN, IS, JP, KE, KG, KP, KR, KZ, LC, LK, LR, LS, LT, LU, LV, MA, MD, MG, MK, MN, MW, MX, MZ, NO, NZ, PL, PT, RO, RU, SD, SE, SG, SI, SK, SL, TJ, TM, TR, TT, TZ, UA, UG, US, UZ, VN, YU, ZA, ZW.
- (22) Date de dépôt international: 12 juillet 2000 (12.07.2000)
- (25) Langue de dépôt: français
- (26) Langue de publication: français
- (30) Données relatives à la priorité: 99/10106 30 juillet 1999 (30.07.1999) FR (84) États désignés (régional): brevet ARIPO (GH, GM, KE, LS, MW, MZ, SD, SL, SZ, TZ, UG, ZW), brevet eurasiatique (AM, AZ, BY, KG, KZ, MD, RU, TJ, TM), brevet européen (AT, BE, CH, CY, DE, DK, ES, FI, FR, GB, GR, IE, IT, LU, MC, NL, PT, SE), brevet OAPI (BF, BJ, CF, CG, CI, CM, GA, GN, GW, ML, MR, NE, SN, TD, TG).
- (71) Déposant (pour tous les États désignés sauf US): GEMPLUS [FR/FR]; Parc d'activités de Gémenos, Avenue du Pic de Bertagne, F-13881 Gémenos (FR).
- (72) Inventeurs; et
- (75) Inventeurs/Déposants (pour US seulement): CORON, Jean-Sébastien [FR/FR]; 4, rue Léon de Lagrange, F-75015 Paris (FR). NACCACHE, David [FR/FR]; 7, rue Chaptal, F-75009 Paris (FR). STERN, Jacques [FR/FR]; 7, rue Pierre Nicole, F-75005 Paris (FR).

Publiée:

— Avec rapport de recherche internationale.

En ce qui concerne les codes à deux lettres et autres abréviations, se référer aux "Notes explicatives relatives aux codes et abréviations" figurant au début de chaque numéro ordinaire de la Gazette du PCT.

(54) Title: SIGNATURE SCHEMES BASED ON DISCRETE LOGARITHM WITH PARTIAL OR TOTAL MESSAGE RECOVERY

(54) Titre: SCHEMAS DE SIGNATURE A BASE DE LOGARITHME DISCRET AVEC RECONSTITUTION PARTIELLE OU TOTALE DU MESSAGE

(57) Abstract: The invention concerns signature scheme methods whereof the security is based on the discrete logarithm problem, a first scheme for total recovery of the message, a second scheme for partial recovery of the message. The invention also concerns two techniques for reducing to a minimum the total size of the message to be transmitted and of the signature. The first technique consists in including part of the message inside the signature by appropriately selecting the random data used when the signature is generated. The second technique consists in eliminating part of the octets representing the signature, the total recovery of the signature being obtained during the second verification phase. Said schemes and said two techniques aim at reducing the overall size of the signature and of the message to be transmitted. They are therefore particularly designed to be used on portable media such as smart cards.

(57) Abrégé: L'invention consiste en des procédés de schéma de signature dont la sécurité est basée sur le problème du logarithme discret, un premier schéma permettant une reconstitution totale du message, un deuxième schéma permettant une reconstitution partielle du message. L'invention consiste également en deux techniques permettant de minimiser la taille totale du message à transmettre et de la signature. La première technique consiste à inclure une partie du message à l'intérieur de la signature en choisissant convenablement les données aléatoires utilisées lors de la génération de la signature. La deuxième technique consiste à supprimer une partie des octets représentant la signature, la reconstitution complète de la signature s'effectuant durant la phase de vérification. Ces schémas et ces 2 techniques ont pour but de réduire la taille totale de la signature et du message à transmettre. Ils sont donc particulièrement destinés à être utilisés sur des supports portables de type carte à puce.

WO 01/10078 A1

**SCHEMAS DE SIGNATURE A BASE DE
LOGARITHME DISCRET AVEC RECONSTITUTION
PARTIELLE OU TOTALE DU MESSAGE**

L'invention consiste en deux nouveaux schémas de signature électronique basés sur le problème du logarithme discret, le premier permettant la reconstitution totale du message, le second permettant la reconstitution partielle du message, ainsi que deux techniques permettant de réduire la taille des signatures électroniques.

Une signature électronique d'un message est un nombre dépendant à la fois d'une clé secrète connue seulement de la personne signant le message, ainsi que du contenu du message à signer. Une signature électronique doit être vérifiable : il doit être possible pour une tierce personne de vérifier la validité de la signature, sans que la connaissance de la clé secrète de la personne signant le message ne soit requise.

Il existe deux types de schéma de signature électronique :

- Schémas de signature électronique nécessitant le message original pour la vérification de la signature.

- Schémas de signature électronique avec reconstitution du message. Le message original est obtenu d'après la signature elle-même. Le message original n'étant pas nécessaire pour vérifier la signature, la taille totale de la signature est plus courte.

Il existe de nombreux procédés de signature électronique. Les plus connus sont :

- Schéma de signature RSA : c'est le schéma de signature électronique le plus largement utilisé. Sa sécurité est basée sur la difficulté de la factorisation de grands nombres ;

5

- Schéma de signature Rabin. Sa sécurité est aussi basée sur la difficulté de la factorisation de grands nombres ;

10

- Schéma de signature de type El-Gamal. Sa sécurité est basée sur la difficulté du problème du logarithme discret. Le problème du logarithme discret consiste à déterminer, s'il existe, un entier x tel que $y=g^x$ avec y et g deux éléments d'un ensemble E possédant une structure de groupe ;

15

- Schéma de signature Schnorr. Il s'agit d'une variante du schéma de signature de type El-Gamal.

20

Il existe une autre variante du schéma de signature de type El-Gamal permettant la reconstitution totale du message, appelée schéma de signature Nyberg et Rueppel. Ce schéma est décrit dans l'article " A new signature scheme based on the DSA, giving message recovery " paru dans " Proceedings of the first ACM conference on communications and computer security, 1993, 58-61 ". Une variante de schéma à base de courbe elliptique est décrite dans le document " IEEE P1363 draft. Standard specifications for public key cryptography. August 1998 ". Cette variante utilise une fonction de redondance R , une courbe elliptique formant une structure de groupe dont l'élément zéro est noté O et un point G de la courbe, lequel point G est générateur d'un sous-groupe d'ordre

30

un nombre premier r . La clé privée est un entier positif s inférieur à r et la clé publique est le point $W=s.G$, la notation $s.G$ désignant la somme, au sens de l'addition de la courbe elliptique, de s points pris égaux à G . Le procédé de génération de la signature d'un message m comporte les cinq étapes suivantes :

- 1) Générer un nombre aléatoire u compris entre 0 et $r-1$ et calculer $V=u.G$;
- 2) Calculer l'entier $f=R(m)$;
- 3) Associer au point V un entier i et calculer $c=i+f$ modulo r ; retourner à l'étape 1) si $c=0$;
- 4) Calculer $d=u-s*c$ modulo r ;
- 5) La signature est la paire d'entiers (c,d) .

Le procédé de vérification de la signature comporte les quatre étapes suivantes :

- 1) Si c n'appartient pas à l'intervalle $[1,r-1]$ ou si d n'appartient pas à l'intervalle $[0,r-1]$, la signature n'est pas valide ;
- 2) Calculer le point $P=d.G+c.W$; si $P=O$, la signature n'est pas valide ;
- 3) Associer au point P l'entier i et calculer l'entier $f=c-i$ modulo r ;
- 4) Retrouver le message m à partir de f et vérifier que $f=R(m)$; si oui, la signature du message m est valide ; sinon, la signature n'est pas valide.

30

Le premier procédé de l'invention consiste en une autre variante d'un schéma de signature de type El-Gamal. Cette variante permet la reconstitution totale du message. La variante est décrite dans le cadre de

l'utilisation de courbes elliptiques. Il est cependant possible d'utiliser cette variante dans tout ensemble possédant une structure de groupe pour lequel le problème du logarithme discret est difficile, par exemple le groupe multiplicatif des entiers modulo un nombre premier ou le sous-groupe multiplicatif d'ordre un grand nombre premier r des entiers modulo un nombre premier p avec r divisant $p-1$. Cette variante utilise une fonction de redondance R , une courbe elliptique formant une structure de groupe dont l'élément zéro est noté O et un point G de la courbe, lequel point G est générateur d'un sous-groupe d'ordre un nombre premier r . La clé privée est un entier positif s inférieur à r et la clé publique est le point $W=s.G$. Cette variante utilise une constante entière k non nulle. Le procédé de génération de la signature comporte les quatre étapes suivantes :

- 1) Générer un nombre aléatoire u compris entre 1 et $r-1$ et calculer $V=u.G$;
- 2) Associer au point V un entier i et calculer $c=i+f$ modulo r ; si $c=0$, retourner à l'étape 1) ;
- 3) Calculer l'entier $d=u^{-1}*(k+s*c)$ modulo r ; si $d=0$, retourner à l'étape 1) ;
- 4) La signature est la paire d'entiers (c,d) .

Le procédé correspondant de vérification de la signature comporte les six étapes suivantes :

- 1) Si c n'appartient pas à l'intervalle $[1,r-1]$ ou si d n'appartient pas à l'intervalle $[1,r-1]$, la signature n'est pas valide ;
- 2) Calculer les entiers $h= d^{-1}$ modulo r , $h_1=k*h$ modulo r et $h_2=c*h$ modulo r ;

3) Calculer le point $P = h_1G + h_2W$; si $P=O$, la signature n'est pas valide ;

4) Associer au point P un entier i ;

5) Calculer l'entier $f = c - i$ modulo r ;

5 6) Retrouver le message m à partir de f et vérifier que $f = R(m)$; si oui, la signature du message m est valide ; sinon, la signature n'est pas valide.

Le procédé précédemment décrit permet donc
10 d'obtenir un schéma de signature électronique dont la sécurité est basée sur la difficulté du problème du logarithme discret et permettant la reconstitution totale du message.

L'invention comprend également un second procédé
15 de signature électronique permettant la reconstitution partielle du message. Le schéma de signature décrit précédemment permet la reconstitution totale du message. Cependant, la taille totale du message à signer est limitée par la taille des arguments de la
20 fonction de redondance R . Le second procédé de l'invention permet de signer un message d'une taille quelconque. Le message m à signer est divisé en 2 parties: la première partie m_1 de taille constante est reconstituée à partir de la signature, la deuxième
25 partie m_2 est transmise avec la signature du message. La taille totale de la signature et du message à transmettre est donc diminuée de la taille de la partie m_1 . Le schéma de signature est décrit dans le cadre de l'utilisation de courbes elliptiques. Il est
30 cependant possible d'utiliser ce schéma dans tout ensemble possédant une structure de groupe pour lequel le problème du logarithme discret est difficile, par exemple le groupe multiplicatif des entiers modulo un nombre premier ou le sous-groupe multiplicatif d'ordre

un grand nombre premier r des entiers modulo un nombre premier p avec r divisant $p-1$. Le schéma de signature utilise une fonction de redondance R , une courbe elliptique formant une structure de groupe dont l'élément zéro est noté O et un point G de la courbe, lequel point G est générateur d'un sous-groupe d'ordre un nombre premier r . La clé privée est un entier positif s inférieur à r et la clé publique est le point $W=s.G$. Le procédé de génération de la signature d'un message m constitué des messages m_1 et m_2 comporte les six étapes suivantes :

- 1) Générer un entier aléatoire u compris entre 1 et $r-1$ et calculer $V=u.G$;
- 2) Calculer $f_1=R(m_1)$;
- 3) Associer au point V un entier i et calculer $c=i+ f_1$ modulo r ; si $c=0$, retourner à l'étape 1 ;
- 4) Calculer $f_2=H(m_2)$, où H est une fonction de hachage ;
- 5) Calculer l'entier $d=u^{-1}*(f_2+s*c)$ modulo r ; si $d=0$, retourner à l'étape 1 ;
- 6) La signature est le couple d'entiers (c,d) .

Le procédé de vérification de la signature prend en entrée une paire d'entiers (c,d) et le message partiel m_2 et comprend les sept étapes suivantes :

- 1) Si c n'appartient pas à l'intervalle $[1,r-1]$ ou si d n'appartient pas à l'intervalle $[1,r-1]$, la signature n'est pas valide ;
- 2) Calculer $f_2=H(m_2)$, où H est une fonction de hachage ;
- 3) Calculer les entiers $h= d^{-1}$ modulo r , $h_1= f_2*h$ modulo r et $h_2=c*h$ modulo r ;

4) Calculer le point $P = h_1G + h_2W$; si $P=O$, la signature n'est pas valide ;

5) Associer au point P l'entier i ;

6) Calculer l'entier $f_1 = c - i$ modulo r ;

5 7) Obtenir le message m_1 à partir de f_1 et vérifier que $f_1 = R(m_1)$; si oui, la signature du message m est valide ; sinon, la signature n'est pas valide.

Le procédé précédemment décrit permet donc
10 d'obtenir un schéma de signature électronique dont la sécurité est basée sur la difficulté du logarithme discret et permettant la reconstitution partielle du message. L'intérêt d'un tel schéma est de diminuer la taille totale de la signature et du message à
15 transmettre sans toutefois imposer de contrainte de taille à ce message.

L'invention consiste également en deux techniques générales permettant de minimiser la taille totale de la signature et du message à transmettre. La première
20 technique consiste à inclure une partie du message à l'intérieur de la signature en choisissant convenablement les données aléatoires utilisées lors de la génération de la signature. La deuxième technique consiste à supprimer une partie des octets
25 représentant la signature, la reconstitution complète de la signature s'effectuant durant la phase de vérification.

Le troisième procédé de l'invention consiste en une amélioration du schéma de signature de Nyberg-
30 Rueppel rappelé précédemment, et consiste à inclure une partie du message de taille t octets dans l'entier d défini précédemment, t étant un entier petit. Dans ce procédé, les t octets de poids faible de l'entier d contiennent t octets du message. Le troisième procédé

de l'invention permet donc d'augmenter de t octets la taille du message à signer par rapport au schéma de signature de Nyberg-Rueppel décrit précédemment. Le troisième procédé utilise une fonction de redondance
5 R , une courbe elliptique formant une structure de groupe dont l'élément zéro est noté O et un point G de la courbe, lequel point G est générateur d'un sous-groupe d'ordre un nombre premier r . La clé privée est un entier positif s inférieur à r et la clé publique
10 est le point $W=s.G$. Le procédé de génération de la signature d'un message m comporte les cinq étapes suivantes :

1) Enlever les t octets de poids faible du message
15 m et mémoriser le résultat dans m' ; calculer $f=R(m')$;

2) Générer un nombre aléatoire u compris entre 1 et $r-1$ et calculer $V=u.G$;

3) Associer au point V un entier i et calculer
20 $c=i+f$ modulo r ; retourner à l'étape 1) si $c=0$.

4) Calculer l'entier $d=u-s*c$ modulo r ; si d n'est pas égal à m modulo 2^{8t} retourner à l'étape 2) ;

5) La signature est le couple d'entiers (c,d) .

25 Le procédé de vérification de la signature comporte les cinq étapes suivantes :

1) Si c n'appartient pas à l'intervalle $[1,r-1]$ ou si d n'appartient pas à l'intervalle $[0,r-1]$, la
30 signature n'est pas valide ;

2) Calculer le point $P=d.G+c.W$; si $P=O$, la signature n'est pas valide ;

3) Associer au point P l'entier i ;

4) Calculer l'entier $f=c-i$ modulo r ;

5) Obtenir le message m' à partir de f et vérifier que $f=R(m')$; si ce n'est pas le cas, la signature n'est pas valide ; si c'est le cas, la signature est valide et le message m est la concaténation au message m' des t octets de poids faible de l'entier d .

Il est possible d'effectuer un pré-traitement des données permettant d'accélérer la génération des signatures selon le schéma de signature décrit précédemment. Le procédé de pré-traitement prend en entrée la clé secrète s et consiste à mettre en mémoire dans une table un grand nombre de valeurs (i, x_u) avec $x_u = u - s * i$ modulo r et i étant l'entier associé au point $V = u.G$, de telle sorte que ces valeurs puissent être accédées par le reste de x_u modulo 2^{8t} . Le procédé de génération de signature avec pré-traitement des données utilise une fonction de redondance R , une courbe elliptique formant une structure de groupe dont l'élément zéro est noté O et un point G de la courbe, lequel point G est générateur d'un sous-groupe d'ordre un nombre premier r . La clé privée est un entier positif s inférieur à r et la clé publique est le point $W = s.G$.

Le procédé de génération de signature avec pré-traitement des données comporte les huit étapes suivantes :

1) Enlever les t octets de poids faible du message m et mémoriser le résultat dans le message m' ; calculer $f=R(m')$. Les t octets de poids faible du message m sont mémorisés dans l'entier δ ;

2) Calculer l'entier $y = s * f$ modulo r et l'entier $\lambda = y$ modulo 2^{8t} ;

3) Si $y < r/2$, exécuter d'abord l'étape 4 et ensuite l'étape 5 ; sinon exécuter d'abord l'étape 5 et ensuite l'étape 4 ;

4) Accéder aux éléments de la table dont le reste modulo 2^{8t} est $\lambda + \delta$ modulo 2^{8t} et sélectionner un élément tel que x_u est supérieur ou égal à y ; si un tel élément existe, il est supprimé de la table et le procédé passe à l'étape 6) ;

5) Accéder aux éléments de la table dont le reste modulo 2^{8t} est $\lambda + \delta + r$ modulo 2^{8t} et sélectionner un élément tel que x_u est inférieur à y ; si un tel élément existe, il est supprimé de la table et le procédé passe à l'étape 6) ;

6) Calculer l'entier $d = x_u - y$ modulo r ;

7) Obtenir l'entier i associé à x_u et calculer $c = i + f$ modulo r ;

8) La signature est le couple d'entiers (c, d) .

Le quatrième procédé de l'invention consiste en une amélioration du schéma de signature à base de logarithme discret avec reconstitution partielle du message décrit précédemment. Le quatrième procédé de l'invention consiste à inclure une partie du message de taille t octets dans l'entier d défini précédemment, t étant un entier petit. Dans ce procédé, les t octets de poids faible de l'entier d contiennent t octets du message. Le quatrième procédé de l'invention permet donc de diminuer de t octets la taille totale de la signature et du message à transmettre. Le schéma de signature utilise une fonction de redondance R , une courbe elliptique formant une structure de groupe dont l'élément zéro est noté O et un point G de la courbe, lequel point G est générateur d'un sous-groupe d'ordre un nombre

premier r . La clé privée est un entier positif s inférieur à r et la clé publique est le point $W=s.G$. Le procédé de génération de la signature d'un message m constitué des messages m_1 et m_2 comporte les six
5 étapes suivantes:

- 1) Générer un entier aléatoire u compris entre 1 et $r-1$ et calculer $V=u.G$;
- 2) Calculer $f_1=R(m_1)$;
- 10 3) Associer au point V un entier i et calculer $c=i+ f_1$ modulo r ; si $c=0$, retourner à l'étape 1 ;
- 4) Calculer $f_2=H(m_2)$, où H est une fonction de hachage ;
- 5) Calculer l'entier $d=u^{-1}*(f_2+s*c)$ modulo r ; si
15 $d=0$ ou si d n'est pas égal à m_2 modulo 2^{8t} , retourner à l'étape 1 ;
- 6) La signature est le couple d'entiers (c,d) et le message à transmettre est m'_2 consistant en m_2 privé de ses t octets de poids faible.

20

Le procédé de vérification de la signature prend en entrée une paire d'entiers (c,d) et le message partiel m'_2 et comprend les huit étapes suivantes :

- 25 1) Si c n'appartient pas à l'intervalle $[1,r-1]$ ou si d n'appartient pas à l'intervalle $[1,r-1]$, la signature n'est pas valide ;
- 2) Compléter m'_2 en m_2 en lui ajoutant les t octets de poids faible de d ;
- 30 3) Calculer $f_2=H(m_2)$, où H est une fonction de hachage ;
- 4) Calculer les entiers $h= d^{-1}$ modulo r , $h_1= f_2*h$ modulo r et $h_2=c*h$ modulo r ;

5) Calculer le point $P = h_1G + h_2W$; si $P=O$, la signature n'est pas valide ;

6) Associer au point P l'entier i ;

7) Calculer l'entier $f_1 = c - i$ modulo r ;

5 8) Obtenir le message m_1 à partir de f_1 et vérifier que $f_1 = R(m_1)$; si oui, la signature du message m est valide ; sinon, la signature n'est pas valide ;

Le cinquième procédé de l'invention consiste à
10 supprimer t octets de la chaîne d'octets représentant l'entier d lorsque la signature est le couple d'entiers (c, d) . Ce procédé s'applique au schéma de signature de Nyberg et Rueppel ainsi qu'au schéma de signature avec reconstitution partielle du message
15 précédemment décrit. Le procédé modifié de génération de signature comporte les deux étapes suivantes :

1) Générer la signature du message m en utilisant le schéma de signature de Nyberg et Rueppel ou le
20 schéma de signature avec reconstitution partielle du message précédemment décrit, pour obtenir le couple d'entiers (c, d) ;

2) Calculer d' , quotient entier de la division de l'entier d par 2^{8t} . La signature est le couple
25 d'entiers (c, d') .

Le procédé modifié de vérification de signature prend en entrée un couple (c, d') et un message m_2 et comporte les 2 étapes suivantes dans le cas de
30 l'utilisation du schéma de signature avec reconstitution partielle du message précédemment décrit :

1) Pour i allant de 0 à $2^{8t}-1$, calculer l'entier $d=d'*2^{8t}+i$ et exécuter le procédé de vérification de signature avec reconstitution partielle du message précédemment décrit, la signature à vérifier étant
5 (c,d) ; si le procédé de vérification de signature reconnaît la signature (c,d) comme valide, la signature est valide, et le procédé est terminé ;

2) Si l'étape 1) n'a pas abouti, la signature n'est pas valide.

10

Dans le cas de l'utilisation du schéma de signature de Nyberg-Rueppel, le procédé de vérification de signature prend en entrée un couple (c,d') et comporte les cinq étapes suivantes :

15

1) Si c n'appartient pas à l'intervalle $[1,r-1]$, la signature n'est pas valide ;

2) Calculer le point $P=d'*2^{8t}.G+c.W$;

3) Pour j allant de 0 à $2^{8t}-1$, exécuter les étapes
20 suivantes :

3)a) Si $P=0$, exécuter l'étape 3)d) ;

3)b) Associer au point P l'entier i et calculer l'entier $f=c-i$ modulo r ;

3)c) Retrouver le message m à partir de f et
25 vérifier que $f=R(m)$; si oui, exécuter l'étape 5) ;

3)d) Remplacer P par $P+G$;

4) La signature n'est pas valide et le procédé est
terminé ;

5) Si l'entier $d=d'*2^{8t}+j$ n'appartient pas à
30 l'intervalle $[0,r-1]$, la signature n'est pas valide ;
sinon la signature est valide et le procédé est
terminé.

Le sixième procédé de l'invention consiste en une modification du schéma de signature de Nyberg et Rueppel permettant d'augmenter de t octets la taille des messages à signer, t étant une variable entière.

5 Le sixième procédé utilise une fonction de redondance R , une courbe elliptique formant une structure de groupe dont l'élément zéro est noté O et un point G de la courbe, lequel point G est générateur d'un sous-groupe d'ordre un nombre premier r . La clé privée est
10 un entier positif s inférieur à r et la clé publique est le point $W=s.G$. Le procédé de génération de la signature d'un message m comporte les cinq étapes suivantes :

15 1) Générer un nombre aléatoire u et calculer $V=u.G$;

2) Obtenir le message m' en enlevant au message m les t octets de poids faible et calculer $f=R(m')$;

20 3) Associer au point V un entier i et calculer $c=i+f$ modulo r ; retourner à l'étape 1) si $c=0$ ou si i n'est pas égal à m modulo 2^{8t} ;

4) Calculer $d=u-s*c$ modulo r ;

5) La signature est la paire d'entiers (c,d) .

25 Le procédé de vérification de la signature comporte les quatre étapes suivantes :

30 1) Si c n'appartient pas à l'intervalle $[1,r-1]$ ou si d n'appartient pas à l'intervalle $[0,r-1]$, la signature n'est pas valide ;

2) Calculer le point $P=d.G+c.W$; si $P=O$, la signature n'est pas valide ;

3) Associer au point P l'entier i et calculer l'entier $f=c-i$ modulo r ;

4) Retrouver le message m' à partir de f et vérifier que $f=R(m')$; si oui, retrouver le message m en concaténant au message m' les t octets de poids faible de i . La signature du message m est alors
5 valide ; sinon, la signature n'est pas valide.

Le septième procédé de l'invention consiste en une modification du schéma de signature avec reconstitution partielle du message précédemment
10 décrit permettant d'augmenter de t octets la taille du message m_1 reconstitué à partir de la signature, t étant une variable entière. Le septième procédé utilise une fonction de redondance R , une courbe elliptique formant une structure de groupe dont
15 l'élément zéro est noté O et un point G de la courbe, lequel point G est générateur d'un sous-groupe d'ordre un nombre premier r . La clé privée est un entier positif s inférieur à r et la clé publique est le point $W=s.G$. Le procédé de génération de la signature
20 d'un message m , constitué de deux messages m_1 et m_2 , comporte les six étapes suivantes :

- 1) Générer un entier aléatoire u compris entre 1 et $r-1$ et calculer $V=u.G$;
- 25 2) Obtenir m'_1 en enlevant au message m_1 les t octets de poids faible. Calculer $f_1=R(m'_1)$;
- 3) Associer au point V un entier i et calculer $c=i+ f_1$ modulo r ; si $c=0$ ou si i n'est pas égal à m_1 modulo 2^{8t} , retourner à l'étape 1 ;
- 30 4) Calculer $f_2=H(m_2)$, où H est une fonction de hachage ;
- 5) Calculer l'entier $d=u^{-1}*(f_2+s*c)$ modulo r ; si $d=0$, retourner à l'étape 1 ;
- 6) La signature est le couple d'entiers (c,d) .

Le procédé de vérification de la signature prend en entrée une paire d'entiers (c,d) et le message partiel m_2 et comprend les sept étapes suivantes :

5

1) Si c n'appartient pas à l'intervalle $[1,r-1]$ ou si d n'appartient pas à l'intervalle $[1,r-1]$, la signature n'est pas valide ;

10

2) Calculer $f_2=H(m_2)$, où H est une fonction de hachage ;

3) Calculer les entiers $h= d^{-1}$ modulo r , $h_1= f_2*h$ modulo r et $h_2=c*h$ modulo r ;

4) Calculer le point $P= h_1G+ h_2W$; si $P=O$, la signature n'est pas valide.

15

5) Associer au point P l'entier i ;

6) Calculer l'entier $f_1=c-i$ modulo r ;

20

7) Obtenir le message m'_1 à partir de f_1 et vérifier que $f_1=R(m'_1)$; si oui, obtenir m_1 en concaténant au message m'_1 les t octets de poids faible de l'entier i . La signature du message m est alors valide ; sinon, la signature n'est pas valide.

25

Il est possible pour les sixièmes et septièmes procédés de diminuer les temps de calcul en effectuant des pré-traitements. Ces pré-traitements consistent à mettre en mémoire dans une table des couples d'entiers (u,i) tels que définis précédemment de telle sorte que ces entiers soient accessibles par la valeur de i modulo 2^{8t} .

30

Le huitième procédé de l'invention consiste en une modification du schéma de signature de Nyberg et Rueppel consistant à enlever t octets à l'entier c précédemment défini, t étant une variable entière. Le

procédé de génération de signature comporte les deux étapes suivantes :

1) Générer la signature du message m en utilisant le schéma de signature de Nyberg-Rueppel pour obtenir le couple d'entiers (c,d) ;

2) Calculer c' , quotient entier de la division de l'entier c par 2^{8t} . La signature est le couple d'entiers (c',d) .

10

Le procédé de vérification de signature prend en entrée le couple d'entiers (c',d) et comporte les cinq étapes suivantes :

1) Si d n'appartient pas à l'intervalle $[0,r-1]$, la signature n'est pas valide ;

2) Calculer le point $P=d.G+c' * 2^{8t}.W$;

3) Pour j allant de 0 à $2^{8t}-1$, exécuter les étapes suivantes :

3)a) Si $P=O$, exécuter l'étape 3)d) ;

3)b) Associer au point P l'entier i et calculer l'entier $f=c-i$ modulo r ;

3)c) Retrouver le message m à partir de f et vérifier que $f=R(m)$; si oui, exécuter l'étape

25

5) ;

3)d) Remplacer P par $P+W$;

4) La signature n'est pas valide et le procédé est terminé ;

5) Si l'entier $c=c' * 2^{8t} + j$ n'appartient pas à l'intervalle $[1,r-1]$, la signature n'est pas valide ; sinon la signature est valide et le procédé est terminé.

30

Le neuvième procédé de l'invention est une modification du schéma de signature avec reconstitution partielle du message défini précédemment, qui consiste à enlever t octets de l'entier c défini précédemment, t étant une variable entière. Le procédé de génération de signature comprend les deux étapes suivantes :

1) Générer la signature du message m , constitué de deux messages m_1 et m_2 , en utilisant le schéma de signature avec reconstitution partielle du message pour obtenir le couple d'entiers (c,d) ;

2) Calculer c' , quotient entier de la division de l'entier c par 2^{8t} . La signature est le couple d'entiers (c',d) .

Le procédé de vérification de signature prend en entrée un couple d'entiers (c',d) et un message m_2 et comprend les huit étapes suivantes :

1) Si d n'appartient pas à l'intervalle $[1,r-1]$, la signature n'est pas valide ;

2) Calculer $f_2=H(m_2)$, où H est une fonction de hachage ;

3) Calculer les entiers $h=d^{-1}$ modulo r , $h_1=f_2 \cdot h$ modulo r et $h_2=c' \cdot 2^{8t} \cdot h$ modulo r ;

4) Calculer le point $P=h_1 \cdot G + h_2 \cdot W$;

5) Calculer le point $Z=h \cdot W$;

6) Pour j allant de 0 à $2^{8t}-1$, exécuter les étapes suivantes :

6)a) Si $P=0$, exécuter l'étape 6)d) ;

6)b) Associer au point P l'entier i et calculer l'entier $f_1=c-i$ modulo r ;

6)c) Retrouver le message m_1 à partir de f_1 et vérifier que $f_1=R(m_1)$; si oui, exécuter l'étape 8) ;

6)d) Remplacer P par $P+Z$;

5 7) La signature n'est pas valide et le procédé est terminé ;

8) Si l'entier $c=c'*2^{8t}+j$ n'appartient pas à l'intervalle $[1,r-1]$, la signature n'est pas valide ; sinon la signature est valide et le procédé est
10 terminé.

Le dixième procédé de l'invention consiste en une modification du schéma de signature avec reconstitution partielle du message précédemment décrit, qui consiste à remplacer la signature (c,d)
15 par la signature (h_2,d) avec $h_2=c*d^{-1}$ modulo r . L'avantage de ce dixième procédé est de permettre une réduction du temps de calcul lorsque ce procédé est appliqué à l'un quelconque des procédés définis
20 précédemment.

Le onzième procédé de l'invention consiste en une amélioration du schéma de signature de Nyberg-Rueppel rappelé précédemment, et consiste à inclure une partie du message de taille t octets dans l'entier d défini
25 précédemment, t étant un entier petit, ainsi qu'à utiliser une autre fonction de redondance. Dans ce procédé, les t octets de poids faible de l'entier d contiennent t octets du message. Le onzième procédé utilise une courbe elliptique formant une structure de
30 groupe dont l'élément zéro est noté O et un point G de la courbe, lequel point G est générateur d'un sous-groupe d'ordre un nombre premier r . La clé privée est un entier positif s inférieur à r et la clé publique est le point $W=s.G$. Le procédé de génération de la

signature d'un message m utilise les paramètres entiers t , a , et k et comporte les sept étapes suivantes :

- 5 1) Calculer $h=H(m)$, H étant une fonction de hachage ;
- 2) Enlever les t octets de poids faible et les k octets de poids fort du message m et mémoriser le résultat dans m' ;
- 10 3) Mémoriser dans f le résultat de la concaténation à m' des a octets de poids fort de h ;
- 4) Générer un nombre aléatoire u compris entre 1 et $r-1$ et calculer $V=u.G$;
- 5) Associer au point V un entier i et calculer
15 $c=i+f$ modulo r ; retourner à l'étape 4) si $c=0$;
- 6) Calculer l'entier $d=u-s*c$ modulo r ; si d n'est pas égal à m modulo 2^{8t} retourner à l'étape 4) ;
- 7) La signature est le couple d'entiers (c,d) .

20 Le procédé de vérification de la signature comporte les sept étapes suivantes :

- 1) Si c n'appartient pas à l'intervalle $[1,r-1]$ ou si d n'appartient pas à l'intervalle $[0,r-1]$, la
25 signature n'est pas valide ;
- 2) Calculer le point $P=d.G+c.W$; si $P=O$, la signature n'est pas valide ;
- 3) Associer au point P l'entier i ;
- 4) Calculer l'entier $f=c-i$ modulo r ;
- 30 5) Concaténer au message m' obtenu à partir de f en enlevant les a octets de poids faible les t octets de poids faible de d ;
- 6) Pour b allant de 0 à $2^{8k}-1$ répéter l'étape suivante :

6)a) Concaténer à b le message m' pour obtenir
m et calculer $h=H(m)$; Vérifier que les a octets
de poids fort de h et les a octets de poids faible
de f sont identiques ; si oui, la signature du
5 message m est valide et le procédé est terminé ;
7) La signature n'est pas valide.

Les procédés décrits permettent donc de réduire de façon
significative la taille totale de la signature et du message à
10 transmettre. Lorsque la place en mémoire est limitée, il est
ainsi possible de stocker un plus grand nombre de signatures.
En outre, il est également possible de réaliser une
transmission plus rapide des signatures. Ces procédés sont
particulièrement destinées à être mises en place dans des
15 dispositifs portables, par exemple de type carte à puce.

REVENDEICATIONS

1- Procédé de signature électronique comprenant un
procédé de génération et un procédé de vérification
permettant un reconstitution totale du message, ledit
procédé utilisant une fonction de redondance R , un
5 ensemble possédant une structure de groupe d'ordre un
nombre premier r , d'élément zéro noté O et de
générateur le point G , la clé privée étant un entier
positif inférieur à r , la clé publique étant le point
 $W=s.G$, ledit procédé utilisant une constante entière k
10 non nulle, caractérisé en ce que le procédé de
génération de signature comporte les 4 étapes
suivantes :

- 1) Générer un nombre aléatoire u compris entre 1
15 et $r-1$ et calculer $V=u.G$;
- 2) Associer au point V un entier i et calculer
 $c=i+f$ modulo r ; si $c=0$, retourner à l'étape 1) ;
- 3) Calculer l'entier $d=u^{-1}*(k+s*c)$ modulo r ; si
 $d=0$, retourner à l'étape 1) ;
- 20 4) La signature est la paire d'entiers (c,d) ;

et en ce que le procédé de vérification de la
signature comporte les 6 étapes suivantes :

- 25 1) Si c n'appartient pas à l'intervalle $[1,r-1]$ ou
si d n'appartient pas à l'intervalle $[1,r-1]$, la
signature n'est pas valide ;
- 2) Calculer les entiers $h= d^{-1}$ modulo r , $h_1=k*h$
modulo r et $h_2=c*h$ modulo r ;
- 30 3) Calculer le point $P= h_1G+ h_2W$; si $P=O$, la
signature n'est pas valide ;
- 4) Associer au point P un entier i ;
- 5) Calculer l'entier $f=c-i$ modulo r ;

6) Retrouver le message m à partir de f et vérifier que $f=R(m)$; si oui, la signature du message m est valide ; sinon, la signature n'est pas valide.

5 2- Procédé de signature électronique comprenant un procédé de génération et un procédé de vérification de signature permettant une reconstitution partielle du message, le message m à signer étant divisé en deux parties, la première partie m_1 de taille constante
10 étant reconstituée à partir de la signature, la deuxième partie m_2 étant transmise avec la signature du message, ledit procédé utilisant une fonction de redondance R , un ensemble possédant une structure de groupe d'ordre un nombre premier r , d'élément zéro
15 noté 0 et de générateur le point G , la clé privée étant un entier positif inférieur à r et la clé publique étant le point $W=s.G$, caractérisé en ce que le procédé de génération de la signature d'un message m constitué des messages m_1 et m_2 comporte les 6 étapes
20 suivantes :

1) Générer un entier aléatoire u compris entre 1 et $r-1$ et calculer $V=u.G$;

2) Calculer $f_1=R(m_1)$;

25 3) Associer au point V un entier i et calculer $c=i+f_1$ modulo r ; si $c=0$, retourner à l'étape 1 ;

4) Calculer $f_2=H(m_2)$, où H est une fonction de hachage ;

30 5) Calculer l'entier $d=u^{-1}*(f_2+s*c)$ modulo r ; si $d=0$, retourner à l'étape 1 ;

6) La signature est le couple d'entiers (c,d) ;

et en ce que le procédé de vérification de la signature prend en entrée une paire d'entiers (c,d) et le message partiel m_2 et comprend les 7 étapes suivantes :

5

1) Si c n'appartient pas à l'intervalle $[1,r-1]$ ou si d n'appartient pas à l'intervalle $[1,r-1]$, la signature n'est pas valide ;

10 2) Calculer $f_2=H(m_2)$, où H est une fonction de hachage ;

3) Calculer les entiers $h= d^{-1}$ modulo r , $h_1= f_2*h$ modulo r et $h_2=c*h$ modulo r ;

4) Calculer le point $P= h_1G+ h_2W$; si $P=O$, la signature n'est pas valide ;

15 5) Associer au point P l'entier i ;

6) Calculer l'entier $f_1=c-i$ modulo r ;

7) Obtenir le message m_1 à partir de f_1 et vérifier que $f_1=R(m_1)$; si oui, la signature du message m est valide ; sinon, la signature n'est pas valide.

20

3- Procédé de signature électronique comprenant un procédé de génération et un procédé de vérification de signature caractérisé en ce qu'il consiste à inclure une partie du message à l'intérieur de la signature en choisissant convenablement les données aléatoires utilisées lors de la génération de la signature.

4- Procédé de signature électronique comprenant un procédé de génération et un procédé de vérification de signature caractérisé en ce qu'il consiste à supprimer une partie des octets représentant la signature, la

30

reconstitution complète de la signature s'effectuant durant la phase de vérification.

5- Procédé d'amélioration du schéma de signature de
5 Nyberg-Rueppel selon la revendication 3 comprenant un
procédé de génération et un procédé de vérification et
consistant à inclure une partie du message de taille t
octets dans l'entier d , t étant un entier petit, la
signature étant le couple d'entiers (c,d) , les t
10 octets de poids faible de l'entier d contenant t
octets du message, ledit procédé utilisant une
fonction de redondance R , un ensemble possédant une
structure de groupe d'ordre un nombre premier r ,
d'élément zéro noté 0 et de générateur le point G , la
15 clé privée étant un entier positif s inférieur à r et
la clé publique étant le point $W=s.G$, caractérisé en
ce que le procédé de génération de la signature d'un
message m comporte les 5 étapes suivantes :

20 1) Enlever les t octets de poids faible du message
 m et mémoriser le résultat dans m' ; calculer
 $f=R(m')$;

2) Générer un nombre aléatoire u compris entre 1
et $r-1$ et calculer $V=u.G$;

25 3) Associer au point V un entier i et calculer
 $c=i+f$ modulo r ; retourner à l'étape 1) si $c=0$;

4) Calculer l'entier $d=u-s*c$ modulo r ; si d n'est
pas égal à m modulo 2^{8t} retourner à l'étape 2) ;

5) La signature est le couple d'entiers (c,d) ;

30

et en ce que le procédé de vérification de la
signature comporte les 5 étapes suivantes :

1) Si c n'appartient pas à l'intervalle $[1, r-1]$ ou si d n'appartient pas à l'intervalle $[0, r-1]$, la signature n'est pas valide ;

5 2) Calculer le point $P=d.G+c.W$; si $P=0$, la signature n'est pas valide ;

3) Associer au point P l'entier i ;

4) Calculer l'entier $f=c-i$ modulo r ;

10 5) Obtenir le message m' à partir de f et vérifier que $f=R(m')$; si ce n'est pas le cas, la signature n'est pas valide ; si c'est le cas, la signature est valide et le message m est la concaténation au message m' des t octets de poids faible de l'entier d .

15 6- Procédé de pré-traitement de la génération de signature selon la revendication 5 permettant d'accélérer la génération des signatures, ledit procédé comprenant une phase de pré-traitement et une phase de génération de la signature, ladite phase de pré-traitement prenant en entrée la clé secrète s et consistant à mettre en mémoire dans une table un grand nombre de valeurs (i, x_u) avec $x_u=u-s*i$ modulo r et i étant l'entier associé au point $V=u.G$, de telle sorte que ces valeurs puissent être accédées par le reste de x_u modulo 2^{8t} , ladite phase de génération de signature utilisant une fonction de redondance R , un ensemble possédant une structure de groupe d'ordre un nombre premier r , d'élément zéro noté 0 et de générateur le point G , la clé privée étant un entier positif s inférieur à r et la clé publique étant le point $W=s.G$, ladite phase de génération de la signature étant caractérisé par les 8 étapes suivantes:

20

25

30

1) Enlever les t octets de poids faible du message m et mémoriser le résultat dans m' ; calculer $f=R(m')$; les t octets de poids faible du message m sont mémorisés dans l'entier δ .

2) Calculer l'entier $y=s*f$ modulo r et l'entier $\lambda=y$ modulo 2^{8t} ;

3) Si $y < r/2$, exécuter d'abord l'étape 4 et ensuite l'étape 5, sinon exécuter d'abord l'étape 5 et ensuite l'étape 4 ;

4) Accéder aux éléments de la table dont le reste modulo 2^{8t} est $\lambda+\delta$ modulo 2^{8t} et sélectionner un élément tel que x_u est supérieur ou égal à y ; si un tel élément existe, il est supprimé de la table et le procédé passe à l'étape 6) ;

5) Accéder aux éléments de la table dont le reste modulo 2^{8t} est $\lambda+\delta+r$ modulo 2^{8t} et sélectionner un élément tel que x_u est inférieur à y ; si un tel élément existe, il est supprimé de la table et le procédé passe à l'étape 6) ;

6) Calculer l'entier $d= x_u-y$ modulo r ;

7) Obtenir l'entier i associé à x_u et calculer $c=i+f$ modulo r ;

8) La signature est le couple d'entiers (c,d) .

25

7- Procédé d'amélioration du schéma de signature avec reconstitution partielle du message selon la revendication 2, ledit procédé comprenant un procédé de génération de la signature et un procédé de vérification de la signature, ledit procédé consistant à inclure une partie du message de taille t octets

30

dans l'entier d défini précédemment, t étant un entier petit, les t octets de poids faible de l'entier d contenant t octets du message, ledit procédé utilisant une fonction de redondance R , un ensemble possédant
5 une structure de groupe d'ordre un nombre premier r , d'élément zéro noté O et de générateur le point G , la clé privée étant un entier positif inférieur à r et la clé publique étant le point $W=s.G$, caractérisé en ce que le procédé de génération de la signature d'un
10 message m constitué des messages m_1 et m_2 comporte les 6 étapes suivantes :

- 1) Générer un entier aléatoire u compris entre 1 et $r-1$ et calculer $V=u.G$;
- 15 2) Calculer $f_1=R(m_1)$;
- 3) Associer au point V un entier i et calculer $c=i+f_1$ modulo r ; si $c=0$, retourner à l'étape 1 ;
- 4) Calculer $f_2=H(m_2)$, où H est une fonction de hachage ;
- 20 5) Calculer l'entier $d=u^{-1}*(f_2+s*c)$ modulo r ; si $d=0$ ou si d n'est pas égal à m_2 modulo 2^{8t} retourner à l'étape 1) ;
- 6) La signature est le couple d'entiers (c,d) et le message à transmettre est m'_2 consistant en m_2 privé
25 de ses t octets de poids faible ;

et en ce que le procédé de vérification de la signature prend en entrée une paire d'entiers (c,d) et le message partiel m'_2 et comprend les 8 étapes
30 suivantes:

1) Si c n'appartient pas à l'intervalle $[1, r-1]$ ou si d n'appartient pas à l'intervalle $[1, r-1]$, la signature n'est pas valide ;

2) Compléter m'_2 en m_2 en lui ajoutant les t octets de poids faible de d ;

3) Calculer $f_2 = H(m_2)$, où H est une fonction de hachage ;

4) Calculer les entiers $h = d^{-1}$ modulo r , $h_1 = f_2 * h$ modulo r et $h_2 = c * h$ modulo r ;

5) Calculer le point $P = h_1 G + h_2 W$; si $P = 0$, la signature n'est pas valide ;

6) Associer au point P l'entier i ;

7) Calculer l'entier $f_1 = c - i$ modulo r ;

8) Obtenir le message m_1 à partir de f_1 et vérifier que $f_1 = R(m_1)$; si oui, la signature du message m est valide ; sinon, la signature n'est pas valide.

8- Procédé consistant à enlever t octets de la chaîne d'octets représentant l'entier d lorsque la signature est le couple d'entiers (c, d) , ledit procédé comprenant un procédé de génération de la signature et un procédé de vérification de la signature, ledit procédé s'appliquant au schéma de signature de Nyberg et Rueppel, caractérisé en ce que le procédé modifié de génération de signature comporte les 2 étapes suivantes :

1) Générer la signature du message m en utilisant le schéma de signature de Nyberg et Rueppel, pour obtenir le couple d'entiers (c, d) ;

2) Calculer d' , quotient entier de la division de l'entier d par 2^{8t} ; la signature est le couple d'entiers (c, d') ;

5 et en ce que le procédé modifié de vérification de signature prend en entrée un couple (c, d') et comporte les 5 étapes suivantes :

1) Si c n'appartient pas à l'intervalle $[1, r-1]$,
10 la signature n'est pas valide ;

2) Calculer le point $P = d' * 2^{8t} . G + c . W$;

3) Pour j allant de 0 à $2^{8t} - 1$, exécuter les étapes suivantes:

3)a) Si $P=0$, exécuter l'étape 3)d) ;

15 3)b) Associer au point P l'entier i et calculer l'entier $f = c - i$ modulo r ;

3)c) Retrouver le message m à partir de f et vérifier que $f = R(m)$; si oui, exécuter l'étape 5) ;

3)d) Remplacer P par $P + G$;

20 4) La signature n'est pas valide et le procédé est terminé ;

5) Si l'entier $d = d' * 2^{8t} + j$ n'appartient pas à l'intervalle $[0, r-1]$, la signature n'est pas valide ; sinon la signature est valide et le procédé est
25 terminé.

9- Procédé consistant à enlever t octets de la chaîne d'octets représentant l'entier d lorsque la signature est le couple d'entiers (c, d) , ledit procédé
30 comprenant un procédé de génération de la signature et un procédé de vérification de la signature, ledit procédé au schéma de signature avec reconstitution

partielle du message selon la revendication 2, caractérisé en ce que le procédé modifié de génération de signature comporte les 2 étapes suivantes :

5 1) Générer la signature du message m en utilisant le schéma de signature avec reconstitution partielle du message précédemment décrit, pour obtenir le couple d'entiers (c,d) ;

10 2) Calculer d' , quotient entier de la division de l'entier d par 2^{8t} ; la signature est le couple d'entiers (c,d') ;

et en ce que le procédé modifié de vérification de signature prend en entrée un couple (c,d') et un message m_2 et comporte les 2 étapes suivantes :

15 1) Pour i allant de 0 à $2^{8t}-1$, calculer l'entier $d=d'*2^{8t}+i$ et exécuter le procédé de vérification de signature avec reconstitution partielle du message précédemment décrit, la signature à vérifier étant (c,d) ; si le procédé de vérification de signature reconnaît la signature (c,d) comme valide, la signature est valide, et le procédé est terminé ;

20 2) La signature n'est pas valide.

25

10- Procédé d'amélioration du schéma de Nyberg et Rueppel permettant d'augmenter de t octets la taille des messages à signer, t étant une variable entière, ledit procédé comprenant un procédé de génération de la signature et un procédé de vérification de la signature, ledit procédé utilisant une fonction de redondance R , un ensemble possédant une structure de

30

groupe d'ordre un nombre premier r , d'élément zéro noté 0 et de générateur le point G , la clé privée étant un entier positif s inférieur à r et la clé publique étant le point $W=s.G$, caractérisé en ce que
5 le procédé de génération de la signature d'un message m comporte les 5 étapes suivantes:

- 1) Générer un nombre aléatoire u et calculer $V=u.G$;
- 10 2) Obtenir le message m' en enlevant au message m les t octets de poids faible et calculer $f=R(m')$;
- 3) Associer au point V un entier i et calculer $c=i+f$ modulo r ; retourner à l'étape 1) si $c=0$ ou si i n'est pas égal à m modulo 2^{8t} ;
- 15 4) Calculer $d=u-s*c$ modulo r ;
- 5) La signature est la paire d'entiers (c,d) ;

et en ce que le procédé de vérification de la signature comporte les 4 étapes suivantes:

- 20 1) Si c n'appartient pas à l'intervalle $[1,r-1]$ ou si d n'appartient pas à l'intervalle $[0,r-1]$, la signature n'est pas valide ;
- 2) Calculer le point $P=d.G+c.W$; si $P=0$, la
25 signature n'est pas valide ;
- 3) Associer au point P l'entier i et calculer l'entier $f=c-i$ modulo r ;
- 4) Retrouver le message m' à partir de f et vérifier que $f=R(m')$; si oui, retrouver le message m
30 en concaténant au message m' les t octets de poids faible de i ; la signature du message m est alors valide ; sinon, la signature n'est pas valide.

11- Procédé d'amélioration du schéma de signature avec reconstitution partielle du message selon la revendication 2, ledit procédé comprenant un procédé
5 de génération de la signature et un procédé de vérification de la signature, ledit procédé permettant d'augmenter de t octets la taille du message m_1 reconstitué à partir de la signature, t étant une variable entière, ledit procédé utilisant une fonction
10 de redondance R , un ensemble possédant une structure de groupe d'ordre un nombre premier r , d'élément zéro noté 0 et de générateur le point G , la clé privée étant un entier positif inférieur à r et la clé publique étant le point $W=s.G$, caractérisé en ce que
15 le procédé de génération de la signature d'un message m comporte les 6 étapes suivantes :

- 1) Générer un entier aléatoire u compris entre 1 et $r-1$ et calculer $V=u.G$;
- 20 2) Obtenir m'_1 en enlevant au message m_1 les t octets de poids faible ; calculer $f_1=R(m'_1)$;
- 3) Associer au point V un entier i et calculer $c=i+f_1$ modulo r ; si $c=0$ ou si i n'est pas égal à m_1 modulo 2^{8t} ; retourner à l'étape 1 ;
- 25 4) Calculer $f_2=H(m_2)$, où H est une fonction de hachage ;
- 5) Calculer l'entier $d=u^{-1}*(f_2+s*c)$ modulo r ; si $d=0$, retourner à l'étape 1 ;
- 6) La signature est le couple d'entiers (c,d) ;

30

et en ce que le procédé de vérification de la signature prend en entrée une paire d'entiers (c,d) et

le message partiel m_2 et comprend les 7 étapes suivantes:

- 1) Si c n'appartient pas à l'intervalle $[1, r-1]$ ou
5 si d n'appartient pas à l'intervalle $[1, r-1]$, la signature n'est pas valide ;
- 2) Calculer $f_2 = H(m_2)$, où H est une fonction de hachage ;
- 3) Calculer les entiers $h = d^{-1}$ modulo r , $h_1 = f_2 * h$
10 modulo r et $h_2 = c * h$ modulo r ;
- 4) Calculer le point $P = h_1 G + h_2 W$; si $P = O$, la signature n'est pas valide ;
- 5) Associer au point P l'entier i ;
- 6) Calculer l'entier $f_1 = c - i$ modulo r ;
- 15 7) Obtenir le message m'_1 à partir de f_1 et vérifier que $f_1 = R(m'_1)$; si oui, obtenir m_1 en concaténant au message m'_1 les t octets de poids faible de l'entier i ; la signature du message m est alors valide ; sinon, la signature n'est pas valide.

20

12- Procédé de pré-traitement des calculs permettant d'augmenter les performances des procédés selon les revendications 10 et 11, caractérisé en ce qu'il consiste à mettre en mémoire dans une table des
25 couples d'entiers (u, i) de telle sorte que ces entiers soient accessibles par la valeur de i modulo 2^{8t} , t étant un paramètre entier.

13- Procédé d'amélioration du schéma de signature de
30 Nyberg et Rueppel consistant à enlever t octets à l'entier c , t étant une variable entière, ledit procédé comprenant un procédé de génération de la

signature et un procédé de vérification de la signature, la signature étant constitué du couple d'entiers (c,d) , caractérisé en ce que le procédé de génération de signature comporte les 2 étapes
5 suivantes:

1) Générer la signature du message m en utilisant le schéma de signature de Nyberg-Rueppel pour obtenir le couple d'entiers (c,d) ;

10 2) Calculer c' , quotient entier de la division de l'entier c par 2^{8t} ; la signature est le couple d'entiers (c',d) ;

et en ce que le procédé de vérification de signature
15 prend en entrée le couple d'entiers (c',d) et comporte les 5 étapes suivantes:

1) Si d n'appartient pas à l'intervalle $[0,r-1]$, la signature n'est pas valide ;

20 2) Calculer le point $P=d.G+c' * 2^{8t}.W$;

3) Pour j allant de 0 à $2^{8t}-1$; exécuter les étapes suivantes:

3)a) Si $P=0$, exécuter l'étape 3)d) ;

25 3)b) Associer au point P l'entier i et calculer l'entier $f=c-i$ modulo r ;

3)c) Retrouver le message m à partir de f et vérifier que $f=R(m)$; si oui, exécuter l'étape 5) ;

3)d) Remplacer P par $P+W$;

30 4) La signature n'est pas valide et le procédé est terminé ;

5) Si l'entier $c=c'*2^{8t}+j$ n'appartient pas à l'intervalle $[1,r-1]$, la signature n'est pas valide, sinon la signature est valide et le procédé est terminé.

5

14- Procédé d'amélioration du schéma de signature avec reconstitution partielle du message selon la revendication 2 consistant à enlever t octets de l'entier c défini selon la revendication 2, t étant
10 une variable entière, ledit procédé comprenant un procédé de génération de la signature et un procédé de vérification de la signature, caractérisé en ce que le procédé de génération de signature comprend les deux étapes suivantes :

15

1) Générer la signature du message m en utilisant le schéma de signature avec reconstitution partielle du message pour obtenir le couple d'entiers (c,d) ;

2) Calculer c' , quotient entier de la division de
20 l'entier c par 2^{8t} ; la signature est le couple d'entiers (c',d) ;

et en ce que le procédé de vérification de signature prend en entrée un couple d'entiers (c',d) et un
25 message m_2 et comprend les 8 étapes suivantes:

1) Si d n'appartient pas à l'intervalle $[1,r-1]$, la signature n'est pas valide ;

2) Calculer $f_2=H(m_2)$, où H est une fonction de
30 hachage ;

3) Calculer les entiers $h= d^{-1}$ modulo r , $h_1= f_2*h$ modulo r et $h_2=c'*2^{8t}*h$ modulo r ;.

4) Calculer le point $P = h_1.G + h_2.W$;

5) Calculer le point $Z = h.W$;

6) Pour j allant de 0 à $2^{8t}-1$; exécuter les étapes suivantes :

5 6)a) Si $P=0$, exécuter l'étape 6)d) ;

6)b) Associer au point P l'entier i et calculer l'entier $f_1 = c - i$ modulo r ;

6)c) Retrouver le message m_1 à partir de f_1 et vérifier que $f_1 = R(m_1)$; si oui, exécuter l'étape

10 8) ;

6)d) Remplacer P par $P+Z$;

7) La signature n'est pas valide et le procédé est terminé ;

15 8) Si l'entier $c = c' * 2^{8t} + j$ n'appartient pas à l'intervalle $[1, r-1]$, la signature n'est pas valide, sinon la signature est valide et le procédé est terminé.

15- Procédé de modification du schéma de signature
20 avec reconstitution partielle du message selon l'une quelconque des revendications précédentes, caractérisé en ce qu'il consiste à remplacer la signature (c, d) par la signature (h_2, d) avec $h_2 = c * d^{-1}$ modulo r .

25 16- Procédé d'amélioration du schéma de signature de Nyberg-Rueppel, ledit procédé comprenant un procédé de génération de la signature et un procédé de vérification de la signature, ledit procédé consistant à inclure une partie du message de taille t octets
30 dans l'entier d , la signature étant le couple d'entiers (c, d) , t étant un entier petit, les t octets de poids faible de l'entier d contenant t octets du

message, ledit procédé utilisant un ensemble possédant une structure de groupe d'ordre un nombre premier r , d'élément zéro noté O et de générateur le point G , la clé privée étant un entier positif s inférieur à r et la clé publique étant le point $W=s.G$, caractérisé en ce que le procédé de génération de la signature d'un message m utilisant les paramètres entiers t , a , et k et comporte les 7 étapes suivantes :

10 1) Calculer $h=H(m)$, H étant une fonction de hachage ;

 2) Enlever les t octets de poids faible et les k octets de poids fort du message m et mémoriser le résultat dans m' ;

15 3) Mémoriser dans f le résultat de la concaténation à m' des a octets de poids fort de h ;

 4) Générer un nombre aléatoire u compris entre 1 et $r-1$ et calculer $V=u.G$;

 5) Associer au point V un entier i et calculer $c=i+f$ modulo r ; retourner à l'étape 4) si $c=0$

20 6) Calculer l'entier $d=u-s*c$ modulo r ; si d n'est pas égal à m modulo 2^{8t} retourner à l'étape 4) ;

 7) La signature est le couple d'entiers (c,d) ;

25 et en ce que le procédé de vérification de la signature comporte les 7 étapes suivantes :

 1) Si c n'appartient pas à l'intervalle $[1,r-1]$ ou si d n'appartient pas à l'intervalle $[0,r-1]$, la signature n'est pas valide ;

30 2) Calculer le point $P=d.G+c.W$; si $P=O$, la signature n'est pas valide ;

3) Associer au point P l'entier i ;

4) Calculer l'entier $f=c-i$ modulo r ;

5) Concaténer au message m' , obtenu à partir de f en enlevant les a octets de poids faible, les t octets de poids faible de d ;

6) Pour b allant de 0 à $2^{8k}-1$ répéter l'étape suivante :

6)a) Concaténer à b le message m' pour obtenir m et calculer $h=H(m)$; vérifier que les a octets de poids fort de h et les a octets de poids faible de f sont identiques ; si oui, la signature du message m est valide et le procédé est terminé ;

7) La signature n'est pas valide.

15

17- Procédé de génération et de vérification de signature électronique selon l'une quelconque des revendications précédentes caractérisé en ce que les opérations s'effectuent sur une courbe elliptique formant une structure de groupe et possédant au moins un point G , qui est générateur d'un sous-groupe d'ordre un nombre premier r .

18- Procédé de génération et de vérification de signature électronique selon l'une quelconque des revendications précédentes caractérisé en ce que les opérations s'effectuent dans le groupe multiplicatif des entiers modulo un nombre premier p .

19- Procédé de génération et de vérification de signature électronique selon l'une quelconque des revendications précédentes caractérisé en ce que les

opérations s'effectuent dans un sous-groupe multiplicatif d'ordre un entier premier r du groupe multiplicatif des entiers modulo un nombre premier p avec r divisant $p-1$.

5

20- Dispositif électronique selon l'une quelconque des revendications précédentes caractérisé en ce que le dispositif effectuant le test est un dispositif portable.

10

21- Dispositif électronique selon l'une quelconque des revendications précédentes caractérisé en ce que le dispositif est une carte à puce.

15

22- Dispositif électronique selon l'une quelconque des revendications précédentes caractérisé en ce que le dispositif est une carte sans contact.

20

23- Dispositif électronique selon l'une quelconque des revendications précédentes caractérisé en ce que le dispositif est une carte PCMCIA.

25

24- Dispositif électronique selon l'une quelconque des revendications précédentes caractérisé en ce que le dispositif est un badge.

25- Dispositif électronique selon l'une quelconque des revendications précédentes caractérisé en ce que le dispositif est une montre intelligente.

30

INTERNATIONAL SEARCH REPORT

International Application No

PCT/FR 00/02024

A. CLASSIFICATION OF SUBJECT MATTER

IPC 7 H04L9/32

According to International Patent Classification (IPC) or to both national classification and IPC

B. FIELDS SEARCHED

Minimum documentation searched (classification system followed by classification symbols)

IPC 7 H04L

Documentation searched other than minimum documentation to the extent that such documents are included in the fields searched

Electronic data base consulted during the international search (name of data base and, where practical, search terms used)

INSPEC, WPI Data, PAJ

C. DOCUMENTS CONSIDERED TO BE RELEVANT

Category °	Citation of document, with indication, where appropriate, of the relevant passages	Relevant to claim No.
A	<p>NYBERG K ET AL: "Message recovery for signature schemes based on the discrete logarithm problem" DESIGNS, CODES AND CRYPTOGRAPHY, JAN. 1996, KLUWER ACADEMIC PUBLISHERS, NETHERLANDS, vol. 7, no. 1-2, pages 61-81, XP000905401 ISSN: 0925-1022 page 67 -page 72</p>	1-25
A	<p>EP 0 639 907 A (R3 SECURITY ENGINEERING AG) 22 February 1995 (1995-02-22) column 3, line 43 -column 9, line 4</p> <p style="text-align: center;">--- -/-- ---</p>	1-25

Further documents are listed in the continuation of box C.

Patent family members are listed in annex.

° Special categories of cited documents :

- "A" document defining the general state of the art which is not considered to be of particular relevance
- "E" earlier document but published on or after the international filing date
- "L" document which may throw doubts on priority claim(s) or which is cited to establish the publication date of another citation or other special reason (as specified)
- "O" document referring to an oral disclosure, use, exhibition or other means
- "P" document published prior to the international filing date but later than the priority date claimed

- "T" later document published after the international filing date or priority date and not in conflict with the application but cited to understand the principle or theory underlying the invention
- "X" document of particular relevance; the claimed invention cannot be considered novel or cannot be considered to involve an inventive step when the document is taken alone
- "Y" document of particular relevance; the claimed invention cannot be considered to involve an inventive step when the document is combined with one or more other such documents, such combination being obvious to a person skilled in the art.
- "&" document member of the same patent family

Date of the actual completion of the international search

15 September 2000

Date of mailing of the international search report

21/09/2000

Name and mailing address of the ISA

European Patent Office, P.B. 5818 Patentlaan 2
NL - 2280 HV Rijswijk
Tel. (+31-70) 340-2040, Tx. 31 651 epo nl,
Fax: (+31-70) 340-3016

Authorized officer

Zucka, G

INTERNATIONAL SEARCH REPORT

International Application No

PCT/FR 00/02024

C.(Continuation) DOCUMENTS CONSIDERED TO BE RELEVANT

Category *	Citation of document, with indication, where appropriate, of the relevant passages	Relevant to claim No.
A	<p>KAISA NYBERG & RAINER A. RUEPPEL: "A new signature scheme based on the DSA giving message recovery" PROCEEDINGS OF THE 1ST ACM CONFERENCE ON COMPUTER AND COMMUNICATIONS SECURITY, 3 - 5 May 1993, pages 58-61, XP000908795 Fairfax, VA USA cited in the application page 58 -page 59</p> <p style="text-align: center;">-----</p>	1-25

INTERNATIONAL SEARCH REPORT

Information on patent family members

International Application No

PCT/FR 00/02024

Patent document cited in search report	Publication date	Patent family member(s)	Publication date
EP 0639907 A	22-02-1995	AT 187588 T	15-12-1999
		CA 2130250 A	18-02-1995
		DE 69327238 D	13-01-2000
		DE 69327238 T	07-09-2000
		US 5600725 A	04-02-1997

RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Demr Internationale No

PCT/FR 00/02024

A. CLASSEMENT DE L'OBJET DE LA DEMANDE

CIB 7 H04L9/32

Selon la classification internationale des brevets (CIB) ou à la fois selon la classification nationale et la CIB

B. DOMAINES SUR LESQUELS LA RECHERCHE A PORTE

Documentation minimale consultée (système de classification suivi des symboles de classement)

CIB 7 H04L

Documentation consultée autre que la documentation minimale dans la mesure où ces documents relèvent des domaines sur lesquels a porté la recherche

Base de données électronique consultée au cours de la recherche internationale (nom de la base de données, et si réalisable, termes de recherche utilisés)

INSPEC, WPI Data, PAJ

C. DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS

Catégorie °	Identification des documents cités, avec, le cas échéant, l'indication des passages pertinents	no. des revendications visées
A	NYBERG K ET AL: "Message recovery for signature schemes based on the discrete logarithm problem" DESIGNS, CODES AND CRYPTOGRAPHY, JAN. 1996, KLUWER ACADEMIC PUBLISHERS, NETHERLANDS, vol. 7, no. 1-2, pages 61-81, XP000905401 ISSN: 0925-1022 page 67 -page 72	1-25
A	EP 0 639 907 A (R3 SECURITY ENGINEERING AG) 22 février 1995 (1995-02-22) colonne 3, ligne 43 -colonne 9, ligne 4 --- --- -/--	1-25

 Voir la suite du cadre C pour la fin de la liste des documents

 Les documents de familles de brevets sont indiqués en annexe

° Catégories spéciales de documents cités:

- *A* document définissant l'état général de la technique, non considéré comme particulièrement pertinent
- *E* document antérieur, mais publié à la date de dépôt international ou après cette date
- *L* document pouvant jeter un doute sur une revendication de priorité ou cité pour déterminer la date de publication d'une autre citation ou pour une raison spéciale (telle qu'indiquée)
- *O* document se référant à une divulgation orale, à un usage, à une exposition ou tous autres moyens
- *P* document publié avant la date de dépôt international, mais postérieurement à la date de priorité revendiquée

- *T* document ultérieur publié après la date de dépôt international ou la date de priorité et n'appartenant pas à l'état de la technique pertinent, mais cité pour comprendre le principe ou la théorie constituant la base de l'invention
- *X* document particulièrement pertinent; l'invention revendiquée ne peut être considérée comme nouvelle ou comme impliquant une activité inventive par rapport au document considéré isolément
- *Y* document particulièrement pertinent; l'invention revendiquée ne peut être considérée comme impliquant une activité inventive lorsque le document est associé à un ou plusieurs autres documents de même nature, cette combinaison étant évidente pour une personne du métier
- *Z* document qui fait partie de la même famille de brevets

Date à laquelle la recherche internationale a été effectivement achevée

15 septembre 2000

Date d'expédition du présent rapport de recherche internationale

21/09/2000

Nom et adresse postale de l'administration chargée de la recherche internationale

 Office Européen des Brevets, P.B. 5818 Patentiaan 2
 NL - 2280 HV Rijswijk
 Tel. (+31-70) 340-2040, Tx. 31 651 epo nl,
 Fax: (+31-70) 340-3016

Fonctionnaire autorisé

Zucka, G

RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Demr Internationale No

PCT/FR 00/02024

C.(suite) DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS

Catégorie	Identification des documents cités, avec, le cas échéant, l'indication des passages pertinents	no. des revendications visées
A	<p>KAISA NYBERG & RAINER A. RUEPPEL: "A new signature scheme based on the DSA giving message recovery" PROCEEDINGS OF THE 1ST ACM CONFERENCE ON COMPUTER AND COMMUNICATIONS SECURITY, 3 - 5 mai 1993, pages 58-61, XP000908795 Fairfax, VA USA cité dans la demande page 58 -page 59</p> <p style="text-align: center;">-----</p>	1-25

RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Renseignements relatifs aux membres de familles de brevets

Dem. Internationale No

PCT/FR 00/02024

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
EP 0639907 A	22-02-1995	AT 187588 T	15-12-1999
		CA 2130250 A	18-02-1995
		DE 69327238 D	13-01-2000
		DE 69327238 T	07-09-2000
		US 5600725 A	04-02-1997
